COMMUNE DE Strassen

Référence dossier: _____

Formulaire des subventions communales pour favoriser la biodiversité

ETAPE 2 – Demande de liquidation de la subvention communale

Informations à fournir par le maître de l'ouvrage

Je soussigné(e) :

Matricule : __ __ __ __ / __ __ / __ __ / __ __ __ __ __

Nom et Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal et localité : .....

Tél. / GSM : .....

E-mail : .....

Numéro de compte pour la liquidation de subvention :

IBAN ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐

Établissement financier : .....

Titulaire du compte : .....

Concerne l'immeuble :

Adresse : ..... L- ..... Strassen

A sollicité un subside communal pour :

☐ Perméabilisation du sol par le biais de démolitions de revêtements en dur existants

☐ Transformation de jardins de pierres en jardins naturels avec des plantes locales

☐ Aménagement de murs en pierre sèche

☐ Cumul des subventions

Pièces à joindre obligatoirement :

- ☐ **Facture des travaux**
- ☐ **Preuve de paiement**
- ☐ **Relevé d'identité bancaire au nom du demandeur**
- ☐ **Photos de l'état final**

Strassen, le.....

.....
Signature

Renvoyer à / *Zurückschicken an* / Send back to
Administration communale de Strassen
Service environnement
B.P. 22
L-8001 Strassen

Renseignements / *Auskünfte* / Informations
Service environnement
Mme Wirtgen M. Schmidt
31 02 62-256 31 02 62-271
environnement@strassen.lu

COMMUNE DE
Strassen

Référence dossier: _____

Conditions d'éligibilité

Par le règlement pris par délibération du 22.01.2026 par le conseil communal de Strassen, la commune octroie des subventions en faveur de la biodiversité pour le descellement de surfaces scellées, la transformation de jardins de pierres en jardins naturels et l'aménagement de murs en pierre sèche, sous réserve toutefois que le devis estimatif de ces travaux ait pu être vérifié et reconnu acceptable préalablement par le service technique communal.

Pour pouvoir bénéficier d'une subvention communale pour favoriser la biodiversité il faut remplir les conditions suivantes:

- Être une personne physique.
- Être propriétaire ou copropriétaire de l'immeuble concerné sur le territoire de la commune de Strassen de manière réelle et effective au moment de la demande.
- La demande de subvention est introduite au plus tard 6 mois après l'établissement des factures.
- Avoir fait l'objet de toute autre demande nécessaire auprès du service technique.

Protection des données personnelles :

Les informations vous concernant, recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement par l'administration concernée afin de mener à bien votre demande. Vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification de vos données personnelles ainsi que de la faculté de retirer votre consentement conformément au Règlement Général sur la Protection des Données du 25 mai 2018. Vos données personnelles seront conservées pendant dix années.

Renvoyer à / *Zurückschicken an* / Send back to
Administration communale de Strassen
Service environnement
B.P. 22
L-8001 Strassen

Renseignements / *Auskünfte* / Informations
Service environnement
Mme Wirtgen M. Schmidt
31 02 62-256 31 02 62-271
environnement@strassen.lu